

Dossier pharmaceutique : Atos remporte la mise

Joli coup pour Atos Origin qui hébergera, avec UniMedecine au sein du consortium Santeos, le dossier pharmaceutique personnel. La SSII a été choisie par le Conseil national de l'ordre des pharmaciens. Accenture et Thales-Cegedim étaient également en compétition.

Ce dossier est une étape importante dans le plan gouvernemental de réduction des dépenses et d'amélioration du système de santé français. Il doit permettre pour chaque patient de regrouper toutes les dispensations de médicaments. Objectif : éviter les redondances de médicaments et les contre-indications. Il vient s'imbriquer dans le DMP, le dossier médical personnel.

Concrètement, chaque patient pourra décider ou pas d'avoir un dossier pharmaceutique. Le projet va entrer en phase pilote fin mars dans six départements français.

Selon les Echos, Atos aurait cassé les prix pour remporter le contrat. Le quotidien,, qui cite des sources concordantes, évoque une fourchette de 4 à 5 millions d'euros, un montant deux fois moins élevé que celui proposé par ses concurrents.